Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 6

Artikel: Loèche en feu

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-369772

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES FEUX DE FORÊTS
N'ÉPARGNENT PAS LA SUISSE

Loèche en feu

On parle aujourd'hui de quelque 450 hectares de forêts ravagées par le feu. Plus de 300 hommes et de nombreux hélicoptères ont été engagés pour lutter contre le feu et sept semaines après, les patrouilles composées pour l'essentiel de membres de la protection civile sont régulièrement engagées pour des missions d'observation.

RENÉ MATHEY

Ce sinistre important touche à nouveau le canton du Valais. A l'échelle d'une petite commune comme celle de Loèche, c'est une double catastrophe. Bien sûr, il n'y a aucune comparaison avec les 50 000 ha détruits au Portugal ou encore les 35 000 ha du Sud de la France. C'est une authentique catastrophe parce qu'elle touche directement à une fonction protectrice de première importance dans cette région de montagne. En effet, comme l'a souligné le garde forestier Viktor Bregy, les dangers d'érosion seront grands, notamment la première année. D'autant que tous les habitants ont encore en mémoire les précipitations (pluie et neige) importantes de ces dernières années. Et puis, la facture est salée. Il est question d'un montant avoisinant les 8 millions dont un tiers à la charge de la Commune. Ce qui, dans la situation tendue que connaît l'état des finances communales, ne constitue pas vraiment un cadeau.

On ne reviendra pas sur le détail de l'événement en tant que tel; il a largement été commenté dans la presse. On soulignera que l'organisation des secours a parfaitement fonctionné. L'esprit de la future protection de la population soufflerait-elle déjà? Dans tous les cas, tant les sapeurs-pompiers que l'armée et la protection civile ont été efficaces, chacun dans leur domaine d'action. Il n'empêche que

l'on a pu constater, une fois de plus, que sans le concours et la collaboration des différents partenaires les conséquences pour la collectivité seront sans doute plus lourdes. Effectivement, dans la nouvelle loi, ce sont les cantons, respectivement les communes qui prennent en charge les frais d'intervention de la PCi. La Confédération n'intervenant plus dans les coûts directs, ni indirects (formation, équipement, etc.). Par contre, les dépenses liées aux interventions des sapeurs-pompiers seront toujours dépendantes des lois déjà existantes et de la présence ou non d'établissements cantonaux d'assurances (en gros, et en bref – pour Loèche quelque deux millions). Pour l'armée, c'est la gestion globale du coût de l'institution qui commandera l'envoi ou non de factures. Ce qui explique que l'intervention de l'armée, y compris les frais liés à l'utilisation de Super Puma, ne seront pas facturés. Il n'en sera pas de même en ce qui concerne les hélicoptères civils qui, eux, resteront à la charge de la commune.

Du côté de la PCi valaisanne

A Loèche, ce sont des hommes du détachement régional d'intervention du Haut-Valais (récemment créé) ainsi que les organisations des communes de Brig, Gampel, Loèche, Naters, Pfyn, Raron, Schattenberge, Sonnenberge, Stalden, Steg, Viège, Visperterminen, Zermatt qui sont intervenus à des titres divers.

Les missions qui leur ont été confiées ont été très diverses: soutien de l'EM de la cellule de crise, ravitaillement des partenaires, soutien des forestiers, surveillance de la zone incendiée, extinction lors de reprise d'incendie, service hotline, régulation de la circulation et assistance éventuelle de personnes. Par exemple, la protection civile a pris en charge quelque 300 personnes pendant un jour ou deux. Pour l'instant (début octobre), le Service cantonal ne dispose pas encore de bilan des actions menées par la PCi.

Les actions de la PCi ont certainement été très utiles et auront, tout aussi certainement, une influence sur l'orientation que le canton donnera à la future Loi cantonale sur la protection de la population et la PCi. Et cela, le conseiller d'Etat Jean-René Fournier (présent sur les lieux avec son collègue Thomas Burgener) l'a bien compris. □

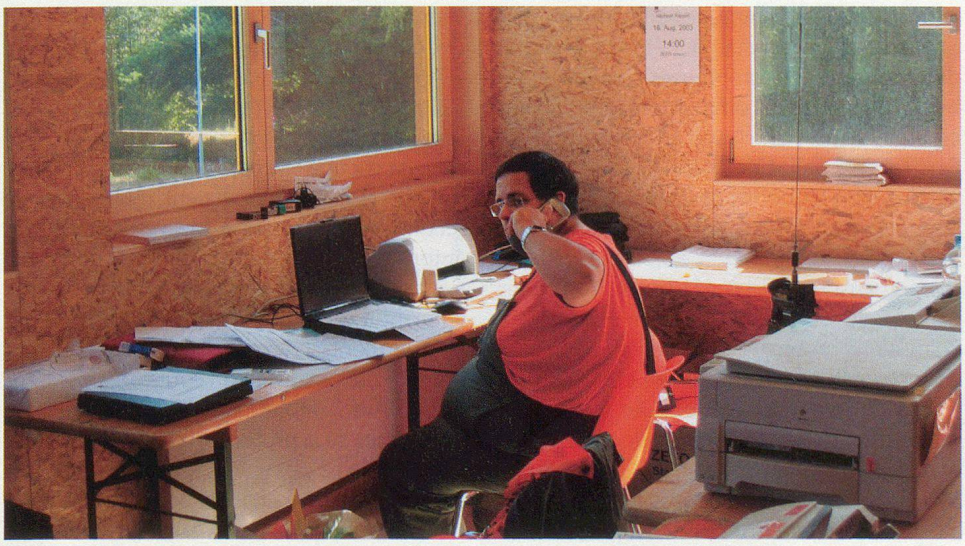

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES